

Déclaration des revenus fonciers 2008

Pour remplir cette déclaration qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

@ Vous pouvez aussi télédéclarer vos revenus fonciers par internet sur www.impots.gouv.fr

100 Désignation du déclarant

Nom et prénoms **M THOMAS THIBAULT**

Adresse complète du domicile **9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN**

110 Parts de sociétés immobilières ou de fonds de placement immobilier (FPI) non passibles de l'impôt sur les sociétés

Propriétés rurales et urbaines

Dispositifs

Besson ancien 26 %
Logement vacant 30 %
Borloo ancien dans le secteur intermédiaire 30 %
Borloo ancien dans le secteur social 45 %

Nom et adresse des sociétés

	Besson ancien 26 %	Logement vacant 30 %	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire 30 %	Borloo ancien dans le secteur social 45 %	Nom et adresse des sociétés
Immeuble 1*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SCI Michel THOMAS - 67 bd Exelmans - 75016 PARIS
Immeuble 2*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Echelonnement 2004
Immeuble 3*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 4*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 5*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 6*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Immeuble 1*	Immeuble 2*	Immeuble 3*	Immeuble 4*	Immeuble 5*	Immeuble 6*	
111 Revenus bruts	130713	56577					A 187290
112 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunt)	15575	7920					B 23495
113 Intérêts d'emprunt							C
114 Bénéfice (+) ou déficit (-)	115138	48657					D 163795
115 Total de chaque ligne, à reporter page 4							

* ou groupe d'immeubles de même nature ayant le même régime d'imposition.

120 Signature

Datez et signez ci-contre

Propriétés rurales et urbaines

200 Caractéristiques des propriétés (cochez les cases qui correspondent à votre cas)

Dispositifs

Besson ancien 26 %	Logement vacant 30 %	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire 30 %	Borloo ancien dans le secteur social 45 %
-----------------------	-------------------------	---	--

Nom et prénom du locataire

Immeuble 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GROGNIER Morgane
Immeuble 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Immeuble 1

Nombre de locaux

Immeuble 2

Nombre de locaux

Immeuble 3

Nombre de locaux

210 Recettes

Immeubles donnés en location

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés	2790		
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires			
213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)			
Immeubles dont vous vous réservez la jouissance			
214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance			
215 Total des recettes : lignes 211 à 214	2790		

220 Frais et charges

221 Frais d'administration et de gestion (Rémunérations des gardes et concierges ; rémunérations, honoraires et commissions versées à un tiers ; frais de procédure)			
222 Autres frais de gestion : 20 € par local	20		
223 Primes d'assurance	134		
224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 400)			
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire			
226 Indemnités d'éviction, frais de relogement			
227 Taxes foncières, taxes annexes de 2008 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)	890		
Régimes particuliers			
228 Déductions spécifiques (sous certaines conditions : voir notice) 10 %, 26 %, 30 %, 40 %, 45 %, 60 %* ou 75 %* de la ligne 215			
Immeubles en copropriété (uniquement pour les propriétaires bailleurs)			
229 Provisions pour charges payées en 2008			
230 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2007			
240 Total des frais et charges : lignes 221 à 229 – ligne 230	1044		
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la rubrique 410)			
260 Revenus fonciers taxables			
261 Ligne 215 – ligne 240 – ligne 250	1746		
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)			
263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262	1746		

* En cas de cumul de la déduction spécifique de 30 % pour les logements vacants avec les déductions spécifiques de 30 % ou 45 % des dispositifs « Borloo ancien ».

Date d'acquisition de l'immeuble

Adresse (numéro et rue, commune et code postal)

29/12/1992	29 rue de la Cure d'Air 91400 ORSAY

Immeuble 4

Immeuble 5

Immeuble 6

Immeuble 7

Immeuble 8

Nombre de locaux

Total des lignes à reporter page 4

211					
212					
213					
214					
215					E 2790

221					
222					
223					
224					
225					
226					
227					
228					
229					
230					
240					F 1044
250					G
261					
262					H
263					I 1746

Descriptif des frais

400 Paiement des travaux

N° de l'immeuble et nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Montant
.....
.....
.....
.....

410 Intérêts d'emprunt

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'organisme prêteur	Date du prêt	Intérêts versés
.....
.....
.....

Calcul du résultat foncier, répartition du déficit

420 **Résultat** : Bénéfice ou déficit total : case D + case I 1.655.41 € *En cas de bénéfice, À reporter case BA,•4 de votre déclaration n° 2042*

Continuez les calculs ci-dessous (lignes 430 à 441) uniquement en cas de déficit

430 Déficit de l'année : calcul de répartition

431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H €	
432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G €	
433 Total des autres frais et charges : case B + case F €	
434 <i>Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431</i>		
435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10700 € €	À reporter case BC,•4 de votre déclaration n° 2042
436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10700 € €	
437 Report de la différence : ligne 432 – ligne 431 €	
438 Total : ligne 436 + ligne 437 €	À reporter case BB,•4 de votre déclaration n° 2042
439 <i>Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431</i>		
440 Report de la ligne 420 dans la limite de 10700 € €	À reporter case BC,•4 de votre déclaration n° 2042
441 Report de la ligne 420 : montant dépassant 10700 € €	À reporter case BB,•4 de votre déclaration n° 2042

450 Déficits antérieurs restant à imputer

Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la part des déficits non encore imputés sur vos revenus fonciers antérieurs

Années	Déficits rural et urbain non imputés au 31/12/2007	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 420,* imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens	Déficits restant à reporter au 31/12/2008
	(Colonne A)	(Colonne B)	(Colonne C = A – B)
1998 € €	XXXXXXXXXXXXX
1999 € € €
2000 € € €
2001 € € €
2002 € € €
2003 € € €
2004 € € €
2005 € € €
2006 € € €
2007 € € €
2008	XXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXX €
451 Montant total des déficits antérieurs non encore imputés au 31 décembre 2007 €		À reporter case BD,•4 de votre déclaration n° 2042

* (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne 0XX de votre déclaration de revenus n° 2042)

460 Vente ou abandon de la location d'un immeuble

En cas de vente ou de cessation de la location, en 2008, d'un immeuble (ou de cession de parts de sociétés immobilières) ayant donné lieu à un déficit imputable sur votre revenu global au cours de l'une des années 2005, 2006 ou 2007, indiquez les renseignements suivants :

Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)	Date de l'événement
.....
.....
.....
.....